

Tu sanctifieras le jour du Seigneur

Publié le 1 septembre 2009
Abbé Pierre Barrère
7 minutes

Abbé Pierre Barrère – Septembre 2009

Le mépris de la loi de Dieu n'est pas sans conséquences dommageables sur les sociétés comme sur les individus. « *Nolite errare : Deus non irridetur* » (Gal. 6-7) « *Ne vous y trompez pas, de Dieu on ne se moque pas.* »

Or, on le sait, Dieu s'est réservé un jour sur sept. « *Memento..* » « *Souvenez-vous de sanctifier le jour du seigneur* » (Exod.20.8)

Quel est ce jour ? Depuis les apôtres ce n'est plus le samedi mais le dimanche. Sous la loi ancienne qui était imparfaite et provisoire ce jour était le samedi (sabbat). Mais Jésus est supérieur à Moïse et plus sage que Salomon (Matt.12-42) il est tout simplement le Maître chargé de nous guider vers le Salut, « *bon Maître que dois-je faire pour posséder la vie éternelle ?* » (Marc 10-17).

Pour discréditer le Christ auprès du peuple, les scribes et les pharisiens lui reprocheront souvent de ne pas respecter la loi du sabbat. Un jour pour se défendre Jésus répondra simplement « *le Fils de l'homme est Maître même du Sabbat* » (Matt.12-8). N'était-ce pas annoncer que le jour du Seigneur passerait du samedi à un autre jour de par sa propre autorité ? De fait Jésus devait amener la religion à sa perfection et lui-même dira qu'il est venu non abolir mais accomplir la loi. Mais pourquoi le dimanche serait-il depuis le Christ meilleur que le samedi ou le vendredi ou un autre jour de la semaine ? Dieu ne fait rien au hasard. Si le dimanche correspond au premier jour c'est-à-dire à la création du monde car la Bible dit : « *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre* », il correspond aussi à la Résurrection qui est le signe manifeste de la victoire sur le péché et la mort (rappel : c'est par le péché que la mort est entrée dans le monde). La Résurrection est donc le début de la restauration du genre humain par le Christ. Ainsi c'est le dimanche que le monde a été *créé par le Verbe* et c'est aussi le dimanche qu'il a été *restauré par le Verbe fait chair*.

Ne soyons donc pas étonné s'il remplace le samedi de l'ancien Testament qui n'était que provisoirement le jour du Seigneur pour le simple motif que « *Dieu se reposa le septième jour de toute son œuvre qu'il avait faite* ». En fait, nous savons tous que Dieu n'est jamais fatigué et n'a pas besoin de se reposer, mais il fallait bien donner au peuple juif une raison pour s'abstenir du travail servile et consacrer un jour à Dieu. Le septième jour s'imposait naturellement alors et l'expression « *Dieu se reposa* » veut simplement signifier qu'après le sixième jour où il créa l'homme Il cessa d'agir en ne faisant plus de choses foncièrement nouvelles. Mais depuis Jésus est venu et c'est un autre ordre de choses qui est mis en place, « *les choses anciennes sont passées, voyez, tout est devenu nouveau* » dit st Paul (2 Cor 5-17). Pour réparer le péché, Dieu s'est remis à *agir* par l'Incarnation de son Fils et c'est lorsque vient la Résurrection qu'il veut tout restaurer toutes choses dans le Christ, même le jour du Seigneur.

Le jour du Seigneur désormais c'est et ce sera toujours le dimanche. Connaître cela est important. Cette tradition vient ou du Christ ou des apôtres inspirés par l'Esprit-Saint et voilà pourquoi aucune autorité pas même celle du Pape ne peut l'abolir. Aussi **ce n'est pas un petit signe de rupture avec la tradition divine que d'avoir autorisé la messe « dominicale » anticipée au samedi** (Paul VI 25-05-67 *Eucharisticum mystérium*). Paul VI par cette « *petite* » modification a de fait bouleversé une spécificité catholique tenue fidèlement dans l'Eglise depuis deux mille ans. Certes ce n'était pas un refus radical du dimanche, mais c'était introduire une idée profondément révolutionnaire que de pouvoir pratiquement troquer *la sanctification du dimanche* par la messe du samedi soir.

Les conséquences ne se sont pas faites attendre. Peu à peu le sens du jour du Seigneur s'est obscurci chez les fidèles et la pratique de l'assistance à la sainte Messe le dimanche n'a plus été perçue comme étant si obligatoire qu'on l'imaginait. Il ne faut tout de même pas exagérer ! Quels sont les catholiques aujourd'hui qui conçoivent le dimanche comme un jour sacré et fondamentalement différent des autres car réservé en premier à Dieu ? Qui parle encore de *profanation du Dimanche* ? Mis à part les traditionalistes qui savent que c'est péché mortel à manquer volontairement la messe en ce jour, quasiment personne.

Ainsi le dimanche a perdu sa signification et sa valeur car la commodité personnelle est devenue radicalement la première et si les pratiquants *conciliaires* sérieux veulent habituellement faire du vélo le Dimanche ils iront à la messe la veille à 18h00 et s'imagineront être quittes de leurs obligations envers Dieu pour le jour du Seigneur. Autre conséquence, l'individualisme prend le dessus. Chacun finit par choisir son jour du Seigneur et ceux qui ne peuvent pas remplir le précepte le week-end risquent facilement de prendre de leur propre chef un autre jour de la semaine pour le remplacer. Certains nous disent tranquillement « *Je ne peux pas aller à la messe le dimanche aussi je remplace en y allant en semaine* ». Nous leur répondons « *allez à la messe tous les jours de la semaine si vous voulez mais l'obligation grave de sanctifier le dimanche demeure* ».

Autre chose. L'obligation qu'a toute la société de se réunir pour rendre un culte public à Dieu n'est plus comprise par les catholiques, la religion est devenu dans leur esprit une affaire privée, elle concerne la conscience de chacun. C'en est fini du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ qui se manifeste surtout par la venue à la messe de tout le monde. De fait c'est le respect de la messe dominicale par tous qui est l'expression la plus visible du règne de Jésus dans une société. C'est lorsque toutes les catégories sociales se retrouvent dans l'église pour reconnaître, prier et adorer leur Créateur, Rédempteur et Maître qui est là sous les apparences de l'humble hostie que se montre cette royauté sociale du Christ. Mais au fait, quels sont les évêques aujourd'hui qui prêchent le droit de Jésus à régner, à être honoré par tous parce qu'il est seul Dieu, seul Très-Haut ? A quoi bon chanter alors au gloria « *Tu solus Deus, tu solus Altissimus Jesus Christus* » quand on dit et répète que toutes les religions se valent ? Ce dogme du Christ Roi, car c'en est un, n'est plus d'actualité pour eux. **Ils l'ont découronné a dit Mgr Lefebvre.**

Terminons par ces paroles fortes du cardinal Pie « *Cette loi (du Dimanche), en effet, est à elle seule toute une législation. L'observation de cet unique précepte conduit directement et comme nécessairement à l'observation de tous les autres préceptes. Le Dimanche est la clef de voûte de tout l'édifice religieux et social. Pas une vérité dogmatique, pas une loi morale, pas une pratique utile qui ne soit liée à la sanctification du Dimanche : en sorte que la profanation du Dimanche est le renversement absolu de toute l'économie chrétienne. Déchirer ce commandement, c'est déchirer la loi tout entière ; toutes les infractions se rencontrent dans cette seule infraction...* » (Tome 3. 1866 « *œuvres de Mgr de Poitiers* » p.348)

Chers fidèles soyons fidèles à cette loi du Dimanche par l'assistance à la vraie messe bien sûr (prévoyons dans nos déplacements, nos vacances de trouver un lieu de culte à proximité où est respectée la Liturgie.

Soyons à l'heure. Venons avec un missel latin-français (le latin car la vraie Eglise est *romaine*, le français *pour comprendre quelque chose*). Écoutons de notre mieux possible la prédication. Si nous communions sachons respecter le jeûne Eucharistique et partons après l'action de grâce avec la résolution d'être meilleur

Abbé Pierre Barrère, Prieur de Lanvallay

Extrait du **Sainte-Anne n° 212** d'octobre 2009